



Chargé(e) de mission « gouvernance de la nouvelle Charte 2023-2038 » auprès du directeur

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges a été créé en décembre 1995 et est en cours de renouvellement de classement pour la période 2024-2038.

Il rassemble actuellement, au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, 67 communes pour une superficie de 898 km² et une population de 85 000 habitants. Suivant les décisions d'adhésion des communes, à venir fin 2024, il peut regrouper à terme 83 communes pour 966 km² et 96 700 habitants.

Géré par un syndicat mixte, le Parc, en réponse aux enjeux de son territoire, a défini un projet formalisé dans une Charte qui doit être arrêtée début 2025.

La charte 2024-2038 poursuit les ambitions suivantes :

- De maintenir la pleine santé environnementale du territoire et de ses habitants
- De valoriser sobrement ses ressources naturelles
- D'être un territoire singulier accueillant et créatif

Pour la mettre en œuvre, le syndicat mixte dispose d'une équipe d'environ 30 agents et d'un budget statutaire de 1,4 M€, complété d'un programme d'actions d'environ de même montant.

Le Parc naturel régional engage aujourd'hui la démarche de renouvellement de son directeur qui aura en charge la mise en œuvre de la nouvelle charte, son directeur actuel souhaitant pour raisons personnelles quitter le Parc dans le courant de l'automne 2025.

Afin de préparer cette échéance et d'assurer la meilleure continuité possible du service, le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Massif des Bauges ouvre un emploi de chargé(e) de mission auprès du directeur auquel il/elle apportera son concours durant les mois précédents son départ.

Le/La candidat(e) recruté(e) sur ce poste pourra, par la suite, se positionner sur l'offre de directeur/directrice à paraître dans les prochains mois.

Missions

La personne recrutée sur le poste de chargé(e) de mission auprès de la direction a pour rôle de collaborer étroitement avec le directeur et le directeur-adjoint dans l'ensemble des missions et actions du PNR. Elle fait ainsi pleinement partie du comité de direction.

Elle apporte sa contribution aux prises de positions stratégiques, politiques et techniques, ainsi que dans l'évaluation des actions menées par le PNR. Elle participe activement à l'animation des instances et de l'équipe technique du Parc.

Elle prépare la mise en place de la gouvernance prévue dans la nouvelle Charte, son application opérationnelle ainsi que le changement de direction, à compter de 2025.

Elle sera amenée à remplacer le directeur, en cas d'absence de celui-ci, en représentation du Parc et dans le pilotage des affaires administratives, des ressources humaines ou financières du PNR.

Ce poste comporte donc quatre grandes missions :

Appuyer le directeur dans l'animation du positionnement institutionnel du Syndicat mixte :

- Assiste les élus dans la définition de la stratégie relationnelle avec les signataires et partenaires de la charte
- Organise les relations politiques avec les membres et signataires de la Charte
- Organise la visibilité du Syndicat mixte auprès des collectivités partenaires et le partage de ses valeurs
- Propose et anime des partenariats stratégiques

Mettre en place et animer le pilotage politique du nouveau projet de Charte :

- Prépare, et anime aux côtés du directeur, les instances politiques du syndicat mixte (Exécutifs, Bureaux et Comité Syndicaux)
- Coordonne l'action du Parc avec les autres échelles territoriales : prépare et anime les conférences des signataires, Comités des EPCI et Comités d'avis du Parc, prévues dans la gouvernance de la Charte
- S'assure de la mobilisation et de l'engagement des membres autour de la Charte

Contribuer au fonctionnement interne du Parc naturel régional :

- Propose des orientations stratégiques
- Participe aux arbitrages financiers et techniques
- Participe aux comités de direction et est amené à en animer certains
- Participe à la préparation et au suivi budgétaire
- Contribue aux négociations des financements auprès des partenaires
- Pilote la rédaction par l'équipe de notes, synthèses et avis du PNR
- Contribue au management de l'équipe du syndicat mixte

Représenter le directeur et le président :

- Représente le cas échéant le directeur et/ou le Président dans des commissions ou réunions
- Assure les relations avec des partenaires
- Assure l'intérim du directeur en cas d'absence

Compétences

Connaissances :

- Missions, enjeux, fonctionnement et organisation d'un PNR
- Environnement institutionnel et partenarial du PNR
- Politiques et acteurs de l'aménagement du territoire, du développement local
- Compétences et fonctionnement d'un syndicat mixte, des collectivités et EPCI
- Gestion administrative (marchés publics, élaboration, exécution et suivi budgétaire)
- Cadre réglementaire de l'environnement, du rural, du forestier et du patrimoine
- Méthodes et outils de conduite de projet
- Outils d'organisation et de planification du travail

- Management : principes et outils
- Gestion des ressources humaines
- Communication : principes et techniques
- Analyse stratégique

Savoir-faire :

- Sens politique
- Sens du service public et de l'intérêt général,
- Travail en binôme élu/agent
- Management (encadrement d'une équipe de cadres, délégation)
- Conduite de projet
- Gestion et hiérarchisation des priorités
- Veille technique et juridique
- Réflexion prospective
- Communication (capacité de rédaction, animation de réunions)
- Conduite du changement
- Élaboration d'outils de gestion
- Travail en partenariat / coopération

Capacités :

- Capacité à fédérer, mobiliser et négocier
- Ecoute
- Analyse transversale et synthèse
- Diplomatie
- Organisation
- Adaptabilité
- Réactivité
- Travail en autonomie
- Confidentialité

Profil

- Formation Bac + 5 dans les domaines liés à l'environnement, l'aménagement des territoires ruraux, le développement local, la géographie, l'économie appliquée à l'aménagement durable du territoire, l'agriculture.
- Expérience significative recherchée sur un poste à responsabilité et à compétences similaires.

Caractéristiques du poste et conditions d'exercice

- Poste permanent de catégorie A à temps complet, relevant des cadres d'emplois d'ingénieur ou attaché territoriaux.
- Emploi ouvert aux agents titulaires ou stagiaires de la fonction publique territoriale.
- A défaut, cet emploi peut être pourvu par un agent contractuel de catégorie A, relevant de la filière technique ou administrative, sur la base de l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique.
- Rémunération sur base de la grille de la fonction publique territoriale, selon expérience.

- Régime indemnitaire- RIFSEEP.
- Participation employeur mutuelle prévoyance.
- Dispositifs d'ARTT et de télétravail en vigueur.
- Le poste impose une très grande disponibilité, avec temps de travail ou de représentation fréquents en soirée et le week-end. De façon régulière, des déplacements sont à prévoir sur le périmètre du Parc pour assurer une relation de proximité avec les acteurs du territoire, mais aussi en région ou à l'échelle nationale pour des rencontres, réunions statutaires, présence à des manifestations, inaugurations ou événements, réunions de différents réseaux professionnels.
- Utilisation quotidienne de l'outil informatique.
- Permis B valide indispensable (circulation sur routes de montagne à l'année)
- Poste basé au Châtelard (73), Maison du Parc - 73 630 LE CHATELARD
- Date limite de candidature : 15 novembre 2024.
- Candidatures à adresser soit par courrier = Maison du Parc – 180 Avenue Denis Therme – 73630 LE CHATELARD soit par mail = info@parcdesbauges.com